



BASEBALL ST-ELZÉAR

ÉTÉ 2014

Le baseball à St-Elzéar prendra une nouvelle visibilité. Nous adhérons à l'Association du Baseball Mineur Chaudière-Est (ABMCE).

Ce changement est fait dans le but d'assurer une qualité et une pérennité du sport local. Ce programme est spécialement conçu pour favoriser les entraîneurs vers une qualité d'entraînement et d'e favoriser le développement des jeunes athlètes.

Les parents auront ainsi l'occasion privilégiée d'accompagner leurs enfants dans l'éveil sportif et de développer la relation parent-enfant par le jeu.

L'objectif est de faire naître un engouement réel pour le baseball dans la région et d'offrir un encadrement favorable au développement des joueurs.

HORAIRE ET CATÉGORIES

Début des pratiques: Dans la semaine du 5 mai 2014 (Atome-moustique) et 12 mai (Rallye Cap - Super Rallye Cap)

Catégories	Année naissance	Tarifs		Jours des pratiques	Heures des pratiques
		1er enfant	2e enfant		
NOVICE B Rallye Cap B	fin 2009-10	75 \$	55 \$	Lundi	18 h 30 à 19 h 30
NOVICE A Rallye Cap A	2008- début 2009	75 \$	55 \$	Lundi	18 h 30 à 19 h 30
Super Rallye Cap	2006-2007	125 \$	105 \$	Mardi	18 h 30 à 19 h 30
ATOME	2005	165 \$	145 \$	Mardi	18 h 30 à 19 h 30
MOUSTIQUE	2003-2004	175 \$	155 \$	Jeudi	19 h 30 à 20 h 30

* Certaines pratiques pourraient avoir lieu le samedi. Sujet à changement selon l'horaire des parties.

L'horaire des parties sera disponible lorsque les équipes seront formées.

François Lehouillier, responsable développement Beauce-Nord ABMCE

Téléphone 418-209-9005

Courriel: flehouillier@globetrotter.net, Facebook: [baseballnouvellebeauce](https://www.facebook.com/baseballnouvellebeauce), Courriel: loisirs@st-elzear.ca

Internet: www.abmce.com

Mélanie Parent, responsable des loisirs

Téléphone 418-387-2534 p. 102

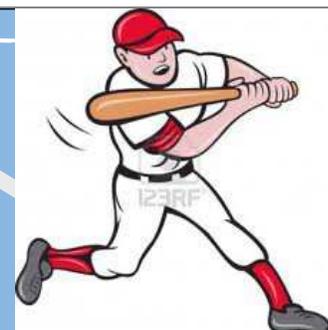
Courriel: loisirs@st-elzear.ca

Internet: www.st-elzear.ca

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE: Espadrilles de baseball (avec crampons), casque de frappeur personnel fortement recommandé (pour des raisons d'hygiène). Nous fournirons les vêtements pour les parties.

• Soirée d'inscription: **24 mars 2014, 18 h 30 - 20 h 30**

• Camp d'entraînement pré-saison: **avril**





Comité baseball Beauce-Nord

ABMCE

Municipalité de Saint-Elzéar, A/S Mélanie Parent, responsable des Loisirs
672, avenue Principale, Saint-Elzéar (Québec) G0S 2J0

Municipalités : Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Sainte-Marie, Saint-Bernard, Scott, Sainte-Marguerite, Sainte-Hénédine

Fiche d'inscription - Saison 2014

Information joueur (s) / joueuse (s)

Adresse : _____		App. _____				
Ville : _____		Code postal : _____				
	Nom de Famille	Prénom	Sexe M / F	Date Nais- sance aaaa / mm / jj	Inscrit 2013 équipe	Je désire être Arbitre / marqueur
1						
2						
3						

Tarifs de la saison 2014

Catégorie	Année Naissance	1 ^{er} enfant	2 ^{ième} enfant	3 ^{ième} enfant	4 ^{ième} enfant
Novice (Rallye Cap)*	2008-2009-2010	75 \$	55 \$	55 \$	Gratuit
Super Rallye Cap *	2006-2007	125 \$	105 \$	95 \$	Gratuit
Atome *	2005	165 \$	145 \$	135 \$	Gratuit
Moustique	2003-2004	175 \$	155 \$	145 \$	Gratuit
Pee-Wee	2001-2002	185 \$	165 \$	155 \$	Gratuit
Bantam	1999-2000	195 \$	175 \$	155 \$	Gratuit
Midget	1996-1997-1998	205 \$	185 \$	165 \$	Gratuit

Information Parents

<u>Père</u>			<u>Mère</u>	
		Nom		
		Prénom		
		Adresse		
		Ville		
		Téléphone résidence		
		Téléphone cellulaire		
		Courriel		
Entraîneur Gérant	Aide-entraîneur Bénévole aux activités	Je désire m'impliquer bénévolement	Entraîneuse Gérante	Aide-entraîneuse Bénévole aux activités
Arbitre	Marqueur	Je désire être engagé	Arbitre	Marqueuse

Émettre le reçu d'impôt à : _____

suite au verso

Réservé à l'ABMCE

Montant reçu _____ \$ en argent

Chèque à l'ordre de : Municipalité de Saint-Elzéar, daté au plus tard
du 1er mai 2014

www.abmce.com

Bénévoles :

Le CBBN est supervisé par ABMCE qui est un organisme à but non lucratif qui opère grâce à la contribution de personnes bénévoles. Le corollaire de ce système de fonctionnement est que, sans l'aide des parents, on ne peut organiser des activités de baseball mineur. Conséquemment, nous invitons les personnes qui désirent participer à l'organisation à titre de bénévole de bien vouloir nous l'indiquer dans la section « Information parents ».

Arbitres & marqueurs :

Toutes personnes intéressées à agir comme arbitre (14 ans et +) et/ou marqueur (13 ans et +) doivent s'inscrire soit en cochant leur choix dans la section « Informations joueur (s) / joueuse (s) » ou « Informations parents » ou encore envoyer un courriel avec vos coordonnées à arbitres.marqueurs@abmce.com.

Les joueurs, parents et grands-parents sont les bienvenus.

Tarifs saison 2014 :

N.B: Le premier inscrit d'une même famille du plus vieux au plus jeune.

Les montants comprennent :

1. Le camp de mise en forme;
2. La casquette aux couleurs de l'équipe;
3. Les frais versés à la F.B.A.Q.;
4. Les frais d'inscription à un tournoi;

Règles concernant l'inscription :

1. Paiement

Le paiement doit se faire au moment de l'inscription. Il peut être fait par chèque postdaté au **plus tard** en date du 1^{er} mai de l'année courante. À moins d'avis contraire, les frais d'inscription comprennent ceux versés à la F.B.A.Q., mais ne comprennent pas les frais d'inscription aux différents tournois durant l'été, à l'exception des championnats régionaux et provinciaux. Advenant le cas où un chèque serait sans provision le ou après le 1^{er} mai, l'inscription sera considérée non valide et l'enfant ne pourra participer aux activités de l'ABMCE tant que le montant de l'inscription ne sera pas payé.

2. Plan familial

Un rabais est accordé aux enfants d'une même famille inscrits à l'ABMCE. Le plus vieux paie le plein montant et un rabais est appliqué au 2^e et 3^e enfant. À partir du 4^e enfant, l'inscription est gratuite.

3. Conditions d'inscription

L'Association se réserve le droit d'accepter ou non l'inscription d'un enfant selon les disponibilités dans chaque catégorie. Elle peut également refuser l'inscription d'un enfant ayant un comportement antisportif, injurieux ou non respectueux. De plus, cette règle s'applique dans le cas où c'est le parent (ou tuteur) qui a un tel comportement.

4. Remboursement

Aucun remboursement ne sera accordé après le 15 juin de l'année courante, sauf pour des raisons majeures (ex. : blessures, maladies, déménagement...). Avant cette date, le remboursement des frais d'inscription sera effectué au prorata (%) de l'utilisation du service, en fonction de la durée de la saison. Cette dernière dure en moyenne 5 mois (environ 20 semaines), soit du **début d'avril à la fin août**. En plus, des frais d'administration de 10 % seront également chargés. Exemple : un enfant abandonne le 28 avril, il doit donc payer 4 semaines d'utilisation sur 20, soit 20 % du coût total, plus 10 % de frais administratifs. Si l'inscription est de 100 \$, le remboursement sera donc de 70\$ (20 % frais d'utilisation + 10% frais administratifs = 30% de 100\$).

5. Frais pour non-retour de costume

Un chèque postdaté pour le 1^{er} septembre 2014 au montant de 80 \$ vous sera demandé lors de la remise des costumes. Ce chèque vous sera remis en échange du retour du costume. Bien entendu, ce chèque sera encaissé par l'ABMCE si le costume n'est pas retourné à la date du chèque.

www.abmce.com

Association du Baseball Mineur Chaudière Est